

A quand une vraie prise de conscience ?

• [Laurent GUILLAUMÉ](#)

Publié le 03 Septembre 2018 à 07:45

- - [Partager sur Facebook](#)
 - [Partager sur Twitter](#)
 - [Partager par email](#)
-



Trop c'est trop !

La meilleure des pédagogies c'est celle du terrain et on ne le dira jamais assez, l'occasion de saluer le travail et la maîtrise de Landry Léonard, Vice-Président du SMET 71 mais également et surtout vrai connaisseur de l'outil inauguré en 2015 qu'est celui de l'ECOCEA, sujet sur lequel info-chalon.com reviendra en temps et en heure.

A celles et ceux qui doutent encore de l'importance du tri, de l'impérieuse nécessité d'arrêter cette fuite en avant, mettez une seule fois les pieds sur le site d'enfouissement de Chagny et regardez, constatez ! Pour autant, les choses vont mieux, même beaucoup mieux qu'avant mais pour autant, les tonnes s'accumulent dans un flot incessant de camions malgré un tri toujours plus efficace.

Les responsables d'une telle situation ? Nous évidemment, notre comportement dans l'usage des déchets ménagers, vous savez ces poubelles vertes qui doivent accueillir exclusivement des déchets ménagers et qui vont jusqu'à accueillir des matelas, des bouteilles de gaz, des dizaines de tonnes d'aluminium, de ferrailles en tout genre et bien d'autres objets de notre consommation courante. Une petite visite à l'enfouissement de Chagny et vous constaterez par vous même ! Afin d'illustrer notre propos, les photographies du casier d'enfouissement montrent un casier ouvert cet été... il y a moins de trois mois ! Un casier qui se remplira jusqu'en 2021 sauf si les volumes connaissent des variations d'ici là et ce d'autant plus que le plan régional de gestion des déchets évoque la fermeture de l'un des quatre centres d'enfouissement régional.

Alors que faudrait-il faire ? Avoir recours à un projet industriel qui viendrait se positionner à proximité du site d'enfouissement afin d'éviter la déperdition ou mettre en place une usine d'incinération visant à valoriser les plastiques ou enfin mettre en place une usine de cogénération adossée à une autre énergie ? Quelque soit la piste, vous pouvez oublier un raccordement vers Chagny ou Chalon sur Saône en terme de chaleur pour la simple et bonne raison que les deux communes sont déjà trop loin des déchets. Saluons pour autant au passage la volonté des acteurs du dossier qui ont permis à Terreal, l'usine de fabrication de tuiles de s'implanter à côté, une véritable stratégie d'économie circulaire, quasi unique en son temps.

En attendant que tous nous comprenions l'importance des choix qui s'opèrent, c'est sous terre que ça se passe !

Laurent Guillaumé













- - **Sujet :**
 - **Agglomération chalonnaise**
-